

SECRETARIAT GENERAL

Direction des assurances

N°..... /MEF/SG/DA

AVIS DE CONCOURS

Le Ministre de l'Economie et des Finances communique :

L'Institut International des Assurances (IIA) de Yaoundé organise deux (02) concours internationaux pour le recrutement d'étudiants à la quatorzième (14^{ème}) promotion du cycle II (Maîtrise en Sciences et Techniques d'Assurance) et à la vingt quatrième (24^{ème}) promotion du cycle III (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Assurance).

I - DATES ET LIEU DU CONCOURS

Les épreuves se dérouleront au Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF) les 03 et 04 juillet 2018 pour le Cycle II et les 05 et 06 juillet 2018 pour le Cycle III.

II - CONDITIONS A REMPLIR ET EPREUVES A SUBIR

A- CYCLE II

1° Conditions de candidature :

- a) Etre de nationalité togolaise ;
- b) Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - * **Diplôme de l'ex-cycle moyen** ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA + trois (3) années d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - * **BTS - Assurances** + deux (02) années d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - * **BTS - Comptabilité** + deux (02) années d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - * **Diplôme de Technicien d'Assurance (DT-A) de l'IIA** + deux (02) années d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - * **Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG)** à orientations juridique, économique, comptabilité, finance, technologique, mathématiques ;
 - * **Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)** à orientations juridique, économique, comptabilité, finance, technologique, mathématiques.
- c) Avoir vingt et un (21) ans révolus à la date du concours ;
- d) Avoir été présenté par son Etat d'origine.

2°) Epreuves du concours :

- a) 1^{ère} épreuve : Culture générale et Français **de 8h à 11h (3heures)** ;
- b) 2^{ème} épreuve : choisir l'une des cinq (5) disciplines suivantes :
Droit ou Economie ou Comptabilité ou Techniques d'assurance ou
Mathématiques, Statistiques et calcul de probabilités **de 8h à 11h (3heures)**.

B- CYCLE III

1° Conditions de candidature :

- a) Etre de nationalité togolaise ;
- b) Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - MST-A (IIA) ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'Institut ;
 - Licence toutes disciplines + une (1) année d'expérience professionnelle après l'obtention de ce diplôme ;
 - Maîtrise des facultés à orientation juridique, économique ou mathématiques ;
 - Master I à orientations juridique, économique, mathématiques ou technologique ou tout autre diplôme jugé équivalent par l'IIA ;
 - Master I en Sciences et Techniques Comptables et Financières.
- c) Avoir vingt et un (21) ans révolus à la date du concours ;
- d) Avoir été présenté par son Etat d'origine.

2° Epreuves du concours

- a) 1^{ère} épreuve : Culture générale *de 8h à 11h (3heures)* ;
- b) 2^{ème} épreuve : Choisir l'une des cinq (5) disciplines suivantes :
 - Droit ou Economie ou Comptabilité ou Techniques d'assurance ou Mathématiques, Statistiques et calcul de probabilités *de 8h à 11h (3heures)*.

III - DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Nationale des Assurances au plus tard le **mercredi 20 juin 2018 à 17 heures (T.U.)** et comporter les pièces suivantes :

1° Une demande manuscrite adressée à

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances
s/c de la Direction Nationale des Assurances
CASEF
LOME

2° Une copie certifiée conforme du certificat de nationalité togolaise ;

3° Une copie certifiée conforme du diplôme obtenu ;

4° Une attestation justifiant du nombre d'années d'expérience professionnelle.

NB : Les concours sont ouverts à tout citoyen togolais ayant rempli les conditions d'accès fixées par l'Institut et surtout en mesure de prendre lui-même en charge les frais de transport et de séjour d'un montant total de quatre millions (4.000.000) francs CFA pour les deux (02) ans de formation à Yaoundé (Cameroun).

Pour les programmes détaillés des concours, les frais de dépôt des dossiers et tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Nationale des Assurances - Immeuble CASEF 2^{ème} étage, Porte 204.

